

218C1088  
FR0000044612-FS0591-DER18

19 juin 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique  
(article 234-10 du règlement général)**

<p><b>AFONE PARTICIPATIONS</b></p> <p>(Euronext Paris)</p>
------------------------------------------------------------

1. Par courriers reçus le 19 juin 2018, la société anonyme FL Finance<sup>1</sup> (39 allée Scheffer, L2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 6 novembre 2017, par suite d'une annulation d'actions AFONE PARTICIPATIONS, le seuil de 50% du capital de la société AFONE PARTICIPATIONS et détenir individuellement, à cette date, 2 616 276 actions AFONE PARTICIPATIONS représentant 5 232 552 droits de vote, soit 51,43% du capital et 61,51% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

À cette occasion, le concert composé des familles Fournier<sup>3</sup> et Durand-Gasselini<sup>4</sup> n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, à cette date et à ce jour, 3 341 239 actions AFONE PARTICIPATIONS représentant 6 682 478 droits de vote, soit 65,68% du capital et 78,55% des droits de vote de cette société<sup>5</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
<b>FL Finance</b>	<b>2 616 276</b>	<b>51,43</b>	<b>5 232 552</b>	<b>61,51</b>
Awys	715 063	14,06	1 430 126	16,81
Eric Durand-Gasselini	9 900	0,19	19 800	0,23
<b>Total famille Durand Gasselini</b>	<b>724 963</b>	<b>14,25</b>	<b>1 449 926</b>	<b>17,04</b>
<b>Total concert</b>	<b>3 341 239</b>	<b>65,68</b>	<b>6 682 478</b>	<b>78,55</b>

2. L'accroissement par la société FL Finance de sa participation en capital, initialement comprise entre 30% et 50%, de plus de 1% sur moins de douze mois consécutifs, a fait l'objet d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société AFONE PARTICIPATIONS reproduite dans D&I 217C2548 mise en ligne le 31 octobre 2017.

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Philip Fournier.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 5 086 948 actions représentant 8 506 914 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Indirectement, par l'intermédiaire de la société FL Finance.

<sup>4</sup> Directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société anonyme de droit luxembourgeois Awys contrôlée au plus haut niveau par M. Eric Durand-Gasselini.

<sup>5</sup> Sur la base d'un capital composé de 5 086 948 actions représentant 8 506 554 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.